

CERCLE BENELUX D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE

**KRING VOOR DE GESCHIEDENIS VAN DE PHARMACIE
IN BENELUX**

Bulletin N° 42

Maart 1971

Redacteurs	{	Dr. L.J. Vandewiele, Gent
Rédaction		Dr. D.A. Wittop Koning, Amsterdam

INHOUD / SOMMAIRE

Une Pharmacopée du XVIIIe. siècle (P. Caes)

A propos de l'exercice de la Pharmacie au Luxembourg sous l'Ancien Régime
(A. Guislain)

Bilan des activités du Cercle Benelux d'Histoire de la Pharmacie (1966-1969)
(A.G.)

A l'attention des pharmaciens philatelistes : En 1820, Pelletier et Caventou isolèrent la quinine

De Vlaamse miniatuur van Cosmas en Damianus uit het Breviarium Grimani
(L.J. Vandewiele)

Boekbesprekingen :

G.E. Dann, Das Kölner Dispensarium von 1565 (L.V.)

Dr. Willy L. Braekman, Middelnederlandse geneeskundige recepten (L.V.)

Katalogus van het Artistiek Farmaceutisch Testimonium „int soete lant van Waes"
(L.V.)

Dr. Leo J. Vandewiele, Geschiedenis van het Farmaceutisch Onderwijs aan de
Rijksuniversiteit te Gent (1849-1969) (Medegedeeld)

Apothekerskalender (L.V.)

Dr. L.J. Vandewiele, Een Middelnederlandse versie van de Circa instans van
Platearius (M.H.)

Verslag :

Verslag over de bijeenkomst van de Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie
in Benelux, te St.-Niklaas op zaterdag 24 en zondag 25 oktober 1970
(Apr. B. Mattelaer, sekretaris)

P. CAES

Une Pharmacopée du XVIII^e siècle

En examinant le contenu du premier tome de la Pharmacopée européenne, on remarque la place importante qui est faite à la partie proprement scientifique, nous voulons dire aux méthodes physiques, chimiques et pharmacognosiques. Déjà, la Pharmacopée V nous avait habitués à cette rigueur et nous sommes loin des tableaux de l'édition de 1885, bien modestes en regard. Parallèlement ont disparu ces compositions officinales qui, à l'origine, constituaient l'ensemble d'une pharmacopée; recettes dont la valeur thérapeutique s'est progressivement effacée devant les progrès de la chimie. En somme, nous constatons qu'ici, comme en beaucoup de domaines, l'accord des esprits s'établit sur le caractère universel de la science. Cette évolution se mesure davantage encore lorsqu'on se trouve en présence d'une de ces anciennes pharmacopées à caractère régional, ou même simplement personnel, comme celle que le hasard nous fit découvrir.

Il s'agit d'un ouvrage manuscrit de plus de trois cents pages, rédigé en latin. Sur la page de garde, cette phrase : “ *De même qu'il existe beaucoup de maladies, il existe pareillement de nombreux remèdes qui les guérissent, dit le grand Hippocrate* ”. Le nom d'Hippocrate est écrit en plus gros caractères, exprimant le culte dans lequel on tenait alors le médecin grec. Cette dévotion ne se dément jamais au cours de l'ouvrage. Vient ensuite la présentation (titre, auteur), puis une série de préceptes :

PHARMACOPEE IMPROVISEE DE GAND

comprenant des prescriptions et des remèdes confirmés par observation scrupuleuse et par l'expérience; d'un emploi absolument sûr et d'une vertu très éprouvée, ils sont adaptés à de nombreuses maladies; exempts de toute

toxicité naturelle, fruits de l'invention, éclairés par les textes hippocratiques et solidement établis sur les règles de l'art et de la nature.

Avec, en ajoute, un commentaire sur les sources de Spa,

TOME PREMIER

par le très remarquable Marien De Soto, médecin licencié de l'Université de Louvain et praticien à Gand.

A Gand, de ma bibliothèque, le 4 décembre 1747.

L'utilité des choses résulte de leur usage correct (Hippocrate).

Le travail médical est différent selon les lieux où il s'exerce, telle manière est valable à Rome, telle autre en Egypte, telle autre en Gaule (Celse) et j'ajoute qu'elle est autre encore à Gand.

Ici convient cette règle bien connue des philosophes : ce n'est pas leur activité mais leur réceptivité qui meut les corps.

Tous les remèdes sont soumis à des conditions et sont relatifs, il n'en est aucun d'absolu. Ce qui signifie qu'ils dépendent de la variété de ces conditions des circonstances, que l'on considère les individus ou les maladies, et également des causes, des moments et de toute chose en rapport avec cet ordre de faits (Fr. Hoffmann).

De même, les propriétés des corps ne sont jamais absolues, mais relatives; il faut les prendre comme limitées et conditionnées.

Un corps est différent d'un autre, une nature d'une autre nature (Hippocrate).

Ce sont des choses qu'il faut ruminer souvent dans la pratique.

Ces préliminaires sont suivis d'un *Index des médicaments décrits dans cette Pharmacopée*. En tout 222 articles, rangés sous les rubriques suivantes :

Aqua (7), Balsamum (10), Bolus (3), Bechicum (1), Conditum (4), Catharticum (3), Catharsis (3), Cremor (1), Ceratum (1), Cataplasma (5), Cassia, Decoctum (12), Diaphoreticum (1), Emplastrum (5), Eccopropticum (2), Enema (11), Escharoticum (1), Elixirium (1), Essentia (1), Errhinum (3), Fomentatio (2), Fotus (10), Fomentum (7), Gelatina (4), Gargarisma (6), Haustus (17), Infusum (10), Julapinum (7), Jusculum (4), Linimentum (4), Lohoch (3), Linctus (5), Mixtura (9), Oleum (5), Ptisanna (1), Pulvis (6), Paragoricum (1), Potio (3), Passulæ Rhabarbarinæ, Pediluvium (2), Præsidia (2), Pellis plumea cygni, Petum nasale (2), Pillulæ (4), Purgatio (4), Panatella (3), Radix odontalgica, Ranunculus Lancetta, Serum (3), Sitim sedantia, Syrupus (2), Sparadrapium epuloticum, Succī expressi, Tinctura (2), Tabellæ (1), Vinum (5), Vaporosum balneum per sellam, Vomitorium tutissimum, Unguentum (3).

Cet Index se clôture sur un syllogisme dont la conclusion est ébauchée : “ *Seuls les médicaments sûrs sont bons, tous (ceux-ci) sont sûrs, donc... etc.* ”

A la suite du formulaire, nous trouvons un *Commentaire de la source de Spa*, par *Henri Abheer, médecin de Tongres, savant docteur et narrateur élégant - Année 1613*. Cette description s'étale sur 18 chapitres et comporte 69 pages auxquelles il faut ajouter 11 pages consacrées à un résumé du commentaire. L'ouvrage se termine par deux formules (eau laiteuse néphrétique, décoction d'écorce de simarube), un aphorisme d'Hippocrate et des références diverses.

Existe-t-il d'autres tomes qui complètent celui-ci ? On peut le croire, puisqu'il est spécifié tome premier et que dans le corps de l'ouvrage il y a une allusion à un tome trois (p. 53).

FORMULAIRE

Chaque article se compose de deux parties. L'une se rapporte au détail des principes mis en composition et à la manière d'effectuer celle-ci, l'autre décrit les propriétés du médicament. Les poids (once, gros, scrupule, livre) sont signifiés au moyen des marques propres à cette époque. Les quantités sont indiquées par des chiffres romains (scrupule, livre), par les lettres i et j, seules (ij = 2, iij = 3, etc.), ou combinées avec le chiffre romain V (Vij = 8). Parfois, on précise la dose à prendre en fonction de l'âge. On indique aussi s'il y a lieu de prendre un médicament avec prudence (*cum cautela*).

Nous n'allons pas, évidemment, passer en revue tous les articles ; nous nous bornerons à ceux qui nous paraissent les plus intéressants.

P. 1. — **Aqua citrata.**

Faite à partir d'eau de source ou de pluie, bouillie, à laquelle on ajoute l'écorce d'un citron frais et du sucre des Canaries.

Boisson très agréable, chaude ou froide, que les malades et les bien portants peuvent prendre à leur gré selon des intentions multiples.

P. 2. — **Aqua cerulea (azurée).**

Faite avec l'eau de Cos, du vitriol cyprin et additionnée d'un peu de miel de roses. On l'introduit ou on l'applique avec un petit pinceau.

C'est un médicament remarquable pour les chancres du palais, de la langue et de la gorge qu'il nettoie et guérit à souhait, mais il faut prendre garde de ne pas en avaler.

P. 3. — Aqua gelida.

Convient dans l'hémoptysie, les vomissements de sang; à l'avis de Frédéric Hoffmann, comme le prouve quelques exemples, mais à condition de le donner avec prudence et après avoir pratiqué la saignée, c'est le seul remède qui puisse arrêter un dangereux écoulement de sang. Il agit d'autant plus efficacement qu'une chaleur juvénile vient faire obstacle dans le corps. En effet, cette boisson froide, en repoussant l'humidité tiède à la périphérie du corps et en l'évacuant, entraîne, en même temps, les parties sulfureuses et chaudes qui provoquent l'écoulement de sang.

P. 5. — Aqua camphorata.

A base de vitriol romain, bol d'Arménie et camphre jetés dans l'eau bouillante. Utilisée pour les ulcères, le feu sacré, les mains calleuses; pour raffermir les dents. L'auteur donne le conseil de ne pas en avaler si on l'utilise pour un mal de la bouche, parce que tous les vitriols sont toxiques.

P. 13. — Balsamum samaritanum.

Formule semblable à celle qui est reprise dans le Dorvault, avec en plus du sucre des Canaries. Employé dans les contusions mais auparavant il faut pratiquer la saignée. Convient également dans les maladies de la poitrine et contre les vers.

P. 13. — Balsamum Lucatelli.

Formule non indiquée. Ce baume figurait encore dans la P. B. 1885 sous le nom d'onguent rouge balsamique. Sert dans les contusions, les ulcères.

P. 14. — Balsamum viride.

On indique seulement qu'il s'agit d'un baume vert de la Pharmacopée de Bruxelles.

P. 19. — Conditum stomachicum.

Conserve à base d'orange uniquement.

P. 20. — Conditum balsamicum.

Conserve de roses rouges à laquelle on ajoute du baume de Lucatelli et du sirop de symphite. Dose de la grandeur d'une noix d'aveline, une, deux ou trois fois par jour.

Contre la toux, l'abcès de la phtisie débutante, contre l'hémoptysie et les contusions.

P. 21. — Conditum hæmoptoicum.

Composée de conserve de roses rouges, de confection d'Hyacinthe, de Sang-dragon, Cachou, alun cru et de sirop de roses. A la place de l'alun, on peut mettre de la terre de vitriol de la Pharmacopée de Bruxelles. C'est un astringent donné à la dose de 1 ou 1,5 ou 2 gros, deux à trois fois par jour. La recommandation est faite au médecin de ne pas arrêter une hémorragie salutaire, en effet, *de même que le spasme guérit le spasme, l'hémorragie guérit l'hémorragie, et si le lecteur veut en savoir plus sur les miracles de cette nature, qu'il lise les ouvrages du divin Hippocrate.*

P. 24. — Catharticum minerale.

C'est le sel d'Epsom à dissoudre dans l'eau chaude, une infusion de thé, du lait, une tisane ou encore dans une décoction de pain.

P. 25. — Catharsis mihi familiaris post variolas.

C'est de l'eau de chicorée mêlée avec de l'électuaire lénitif.

On indique que c'était un remède apprécié de Sydenham, recommandé, de préférence à la manne qui est nuisible.

P. 30. — Cataplasma anodynum.

A base de mie de pain, lait doux, safran et d'huile de lys blancs. On en fait une pâte épaisse que l'on applique chaude soit telle quelle soit entre deux linges.

Contre les tumeurs, glandes, etc.

P. 47. — Decoctum album Sydenhammi de C:C:C: (de corne de cerf calcinée).

Corne de cerf calcinée et mie de pain, cuits dans l'eau de source. On édulcore ensuite avec du sucre très blanc et on emploie la colature.

Cette boisson est très utile dans les flux symptomatiques du ventre; elle soigne, calme et fait disparaître les humeurs pénétrantes hétérogènes.

On la trouve encore dans la P. B. 1885.

P. 47. — Decoctum album Pharmacopeæ bateanæ.

Se prépare de la même façon que la précédente, mais il faut passer rapidement le liquide à travers une toile de lin peu serrée, en l'exprimant légèrement. A la liqueur laiteuse on ajoute du sirop de sucre d'oranges.

Elle sert à étancher la soif au cours des fièvres.

Ceux qui utiliseront l'une pour l'autre, ce que parfois nous avons observé sans peine, sont des extravagants. (L'autre étant le decoctum de C:C:C:).

Pharmacopea bateana : s'agit-il d'un ouvrage anglais, la Pharmacopée de Bath, la célèbre ville d'eaux?

P. 50. — Emplastrum potenter resolvens et maturans.

C'est l'emplâtre de diachylon gommé.

Les autres emplâtres sont à base d'emplâtre du fils de Zacharie (?) et d'huile ou de poudre de Macer (?). On les étale sur un cuir souple.

P. 53. — Eccoproticum.

A base de casse et de pulpe de tamarin.

Utilisé avec succès dans les fièvres tierces des tempéraments cholériques. Remarquables effets obtenus en 1744, selon l'auteur, qui renvoie au tome troisième où sont consignées ses observations.

P. 59. — Enema consolidans.

Décoction d'orge, de miel de roses rouges, plus un jaune d'œuf frais à quoi on ajoute parfois de la térébenthine de Venise ou du baume de Lucatelli.

P. 67. — Enema flatus discutiens (vent fracassant!).

A base de semences d'anis.

P. 69. — Cautela cirea mixtum chirurgorum gandensium.

Nos chirurgiens ont, tout préparé dans leurs boîtes, un onguent rouge qu'ils nomment mélange et qui consiste en onguent rosat et en précipité rouge de mercure. Ils en utilisent abondamment dans tous les ulcères, quel que soit l'endroit et indistinctement. Ils guérissent bien les teignes, les croûtes de lait et autres éruptions scabieuses qui sont des plus salutaires au peuple innocent. D'effrayants symptômes sont la conséquence de cette médication coupable ou plutôt de ce crime : les exanthèmes disparaissent facilement par le travail de la nature mais d'effroyables métastases, différentes selon la constitution des corps et des natures, apparaissent en plus grand nombre et plus rapidement. Combien sont terribles les toxiques mercuriels dont les causes restent secrètes et complètement ignorées des médecins. Ceux qui prescriront des choses de ce genre d'une manière aussi téméraire ne montreront-ils pas à la fois leur complète ignorance, pour ainsi dire nuisible, et le caractère virulent des mercuriels? Voyez des exemples regrettables de l'application du précipité de mercure à l'usage externe, dans le nettoyage des ulcères, chez Bildanus, Lange et quelques autres. Il serait préférable de s'abstenir des mercuriels et antimoniaux, de ces toxiques chimiques si dangereux pour la santé et la vie des hommes, comme nous le constatons en toute loyauté. Il faut, par conséquent, que les chirurgiens se méfient et s'abstiennent de ces topiques dus à des imposteurs et dont ils sont dans l'impossibilité de prendre connaissance.

P. 71. — Elixirium viscerale ad mentem Hoffmanni.

Composé d'extrait d'absinthe, de centaurée mineure, de rhubarbe, de myrrhe choisie, de sel de tartre véritable que l'on mélange et que l'on fait

digérer dans du vin de Touraine. Au résidu on ajoute de l'essence d'écorce d'orange.

Se prend à raison de XX, XXV, ou XXX gouttes selon les circonstances, avant ou immédiatement après les repas avec du vin.

Prescrit dans l'inappétence, la cachexie, la cacocholie, les obstructions intestinales, etc.

Il figure encore à la P. B. 1885 selon une formule un peu différente.

P. 72. — Essentia corticum aurantiarum.

A partir d'écorces d'oranges fraîches et incisées, de sel de tartre véritable, d'extrait de rhubarbe. On mélange le tout et on pile en bouillie, à laquelle on ajoute de l'huile de menthe distillée, d'huile de cannelle et d'esprit de vin. On fait digérer le tout dans le sable (?) durant deux jours. On décante le liquide essentiel dont on se servira.

D'un usage sûr, à raison de quelques gouttes, en période d'hiver, en particulier chez les Gantois phlegmatiques.

P. 80. — Fotus vesicalis oleosus.

A base de lait bouilli Q. S., d'huile de lin, de lys blancs.

Pour les pauvres on le fait avec de l'eau et de la farine de graines de lin ou bien avec de l'eau et de l'huile de lin ou d'olives, etc...

Pour les riches à partir de lait, de farine de racine de guimauve, d'huile d'amandes douces fraîche, etc....

P. 81. — Fotus astringens.

Y entrent diverses espèces de végétaux astringents que l'on place dans un sac et que l'on fait bouillir dans du vin Pontique, d'Orléans ou de Bourgogne et dans l'eau ferrugineuse pour les pauvres.

P. 90. — Gelatina cornu cervi analeptica.

Trois formules en sont données, dont l'une se prend avec du pain biscotte (biscocto) et que l'auteur appelle chocolat blanc.

P. 93. — Gelatina sagoniæ.

La formule devait être récente, le sagou ayant été introduit en Europe en 1729.

P. 94. — Gargarisma ad linguæ paralijsim (et qui survient d'ordinaire dans l'hémiplégie).

A base de vinaigre et de confection de moutarde.

L'auteur rapporte ce mot de Celse : *La moutarde rappelle le poivre.*

P. 98. — Explication d'un texte d'Hippocrate sur les gargarismes par l'excellent Prosper Martianus.

P. 106. — Haustus antipyreticum ad mentem Riverii.

D'eau de chardon béni, de sel d'absinthe lavé, de suc citrin, de sirop de suc de citron. Mélanger ensemble.

Le malade en prend une heure avant la crise.

Ressemble fort à la potion de Rivière, le sel d'absinthe étant du carbonate de potassium.

Utilisée dans les fièvres tierces surtout printanières, elle fait même cesser les vomissements deutéropathiques.

P. 106. — Haustus ad erysipelas.

On y relève la présence de la thériaque andromaque.

P. 108. — Haustus antefebilis pro infantibus.

A base de poudre d'écorce de Pérou (quinquina).

P. 116. — Infusum antefebile.

Parmi une dizaine de simples figure le bois de Couleuvre qui doit être le *Strychnos Colubrina*, utilisé jadis dans les fièvres.

P. 119. — Julapinum anterheumaticum.

Comprenant : eau de fleurs de pavot errant, eau de cerisier noir, eau de chicorée, pierre de prunelle, sirop de pavot errant, suc de citron.

Le malade doit en prendre 3 onces quatre fois par jour, mais il convient de tenir compte de toutes les circonstances utiles et de tous les moyens auxiliaires. La saignée, pratiquée avec prudence, est certainement le plus remarquable. Je l'ai pratiquée selon des indications variées et elle peut être répétée. Je ne dis pas selon le teint, afin que les ignorants ne jouent pas avec la peau humaine. (!)

P. 126. — Jusculum vitellinum.

Ce bouillon se compose d'un jaune d'œuf frais, d'eau bouillie chaude et de sucre des Canaries.

Il se donne le matin et même pendant la journée selon l'humeur du malade.

Dans les cas de débilité, d'enrouement, de maladies de poitrine, les affaiblissements, etc., il est préférable de loin au bouillon de viande. J'ai souvent prescrit dans la toux aiguë, même le catarrhe purulent, avec un résultat étonnant, le jaune d'œuf frais cru, avec un peu de sucre. Mon épouse, Eva Teylinge, dit Pierre Forestier, ma très chère, au crépuscule, et bien qu'avec peu d'expectoration, toussait d'une fluxion aiguë. Je lui ai ordonné un jaune d'œuf cru pour expectorer, avec du sucre Candie, pour qu'elle en prenne trois ou quatre fois en se mettant au lit. Immédiatement la toux cessait. Cet effet ne se produisit pas avec d'autres remèdes.

P. 127. — **Jusculum medicamentum traumaticum.**

De viande de veau maigre (1 livre), de poulet (n° 1), d'eau de pluie (8 livres). Cuire une heure en récipient de terre clos et y ajouter : de racine de Grande Consoude, de Petite Consoude, de Pissenlit, d'Alchimille, de Capillaire, de Pulmonaire maculeuse, de Pimpinella (aa 1 poignée), de fleurs d'Hypericum, de son (aa 1 gros), de figues grasses (n° 3). Bouillir à nouveau, doucement et que l'on utilise la colature en quantité suffisante.

P. 127. — **Jusculum cancrorum fluviatilium** (bouillon d'écrevisses de rivière).

D'écrevisses de rivière broyées vives n° XXV.

Les cuire dans de l'eau de pluie (8 livres) et réduire à 4 livres. La colature sera utilisée. On prend cette boisson chaude deux fois par jour.

Parfois on fait un bouillon dilué de viande de veau auquel on ajoute des herbes ou un bouillon avec de l'eau d'orge, d'après Cardan. Nous l'avons prescrit ainsi avec un résultat régulier. « Qu'on prenne, dit cet auteur, chaque matin 3 onces de décoction de queues et de pinces d'écrevisses de rivière, faite avec de l'eau d'orge additionnée de 2 gros de sucre. »

Nous l'avons trouvé très utile dans la marasme, l'atrophie, la phtisie et la fièvre hectique.

P. 129. — **Linimentum ad Zonam.**

Crème de lait doux de vache et sang de truite aa.

S'étale tiède avec une plume.

P. 132. — **Lohoch pro pauperibus.**

Miel, beurre frais, sucre des Canaries aa 1 once.

Utilisé dans la toux et l'enrouement.

P. 132. — **Lohoch incrassans** (épaississant).

A base de conserve de roses rouges, de poudre d'Haly ex Valesco (?), de spermaceti non rance et très finement coupé, de sirop d'opium, et sirop de guimauve.

Dorvault donne la formule d'une poudre d'Haly utilisée également dans la phtisie.

P. 145. — Observation sur l'opinion de l'école arabe, notamment d'Avicenne, concernant la meilleure manière de pratiquer la saignée.

P. 150. — **Mira et mespila contra alvi fluxum et vomitum** (nèfle et coing contre le flux de ventre et le vomissement).

Cette médication, d'après l'auteur, fait des merveilles et de citer des cas de soulagement rapide. Notamment celui d'un marchand zélandais guéri par Jean Spiring, lequel reçoit trente pièces d'or en reconnaissance. L'auteur

insiste sur l'opposition entre cette somme et des nèfles. Il cite encore le cas d'une noble dame quinquagénaire chez laquelle le flux de ventre alternait avec une surdité. Préférant être sourde plutôt que de souffrir encore de ce flux, elle fut guérie en consommant des nèfles, aussi bien mûres que vertes. L'article se termine par le rappel d'un aphorisme d'Hippocrate qui illustre cette relation inverse entre surdité et flux de ventre.

P. 161. — **Pulvis ad ossa denudata et cariosa** (poudre contre les os mis à nu et cariés).

Composée de Mastic transparent, d'Encens ou Oliban en larmes, de racine d'Iris florentin, de Myrrhe et de racine d'Aristoloché.

P. 162. — **Cautela circa Euphorbium** (avertissement à propos de l'Euphorbe).

L'Euphorbe pulvérisée et répandue sur des os cariés est un grand remède entre les mains d'un grand médecin, mais son emploi n'est sûr ni à l'intérieur ni à l'extérieur puisqu'elle renferme un produit toxique. Nous avons relevé des symptômes importants et pénibles dus à l'usage de l'Euphorbe en poudre sur les os. De fait, si elle atteint les fibrilles ou le périoste, elle peut provoquer de terribles tourments et souvent la fièvre, comme nous l'avons constaté par la suite.

P. 175 à 181. — **Commentaire sur les bains de pieds** (mode d'emploi, action, précautions à prendre, etc.).

P. 182. — **Præsidia quædam anterheumaticum.**

L'auteur conseille les frictions sèches soit à la main soit au moyen du pinceau anglais.

En cas de maux de tête, chez le sexe inférieur, on fera porter un ruban de nuit; chez le noble sexe, un bonnet de nuit à longs poils ou une flanelle rouge anglaise à longs poils. On portera également et très utilement des chemises de nuit, des tuniques, des braies. Par ailleurs, la peau d'agneau ou celle de lapin sont efficaces. Il ne faut pas mépriser l'emplâtre de pois de Bourgogne entre les épaules ou dans le cou pour les maux de tête d'origine rhumatismale, ophtalmiques, ou les fluxions oculaires.

P. 182. — **Præsidia quædam antehysterica quæ in paroxismo opprime conveniunt.**

On deserrera les vêtements de la malade, on l'allongera ensuite sur un lit, les jambes suffisamment relevées; puis on aspergera le visage de vin ou d'eau froide. Mais avant tout il faut examiner l'idiosyncrasie de la malade. On fera respirer du vinaigre de Rue, de la Noix Myristique desséchée, de la fumée de Vitta cerulea (?); on excitera l'éternuement au moyen de notre poudre sternutatoire, mais judicieusement. « A la femme sujette aux contractions utérines ou accouchant difficilement, dit Hippocrate, un éternuement

Brusque est salulaire ». Conviennent également, le globule hystérique, la pomme de Cnoffel, la fumée de plumes d'oiseau brûlées, surtout celles de perdrix. La fumée de verrues de chevaux est fortement vantée, bien que l'expérience ne nous l'ait pas encore montré. L'esprit de sel d'ammoniac, le sel volatil huileux, l'eau catarrhale, l'épileptique de Lange, l'huile de Succin et beaucoup d'autres excitent les narines. Les pieds doivent être dégagés afin de permettre au mouvement de se porter à la tête. Il vaut mieux ne pas parler de la saignée et des autres moyens utilisés dans le paroxysme, et que les jeunes retiennent bien ces paroles afin de ne pas jouer avec la peau : « Utérus, pénible calamité, source d'innombrables souffrances pour les femmes » (Hippocrate).

P. 184. — Propos rapportés de Bildanus concernant les plumes de cygne et leur efficacité en application sur la poitrine. Il en a fait l'expérience chez sa femme qui toussait.

P. 186. — **Pillulæ purgantes ad gonorrhæam gallicam.**

A partir de la masse pour pilules cochées de la Pharmacopée de Bruxelles, d'extrait de panchymagogue (c'est-à-dire de calomel) et d'extrait de Rhubarbe. On fait une masse avec du baume du Pérou et l'on divise.

Elles atténuent l'ardeur de l'urine, la dysurie, la strangurie et font disparaître la couleur jaune-verdâtre de l'écoulement.

P. 187. — **Pillulæ consolidantes ad gonorrhæam gallicam.**

Comme constituants : la térébenthine de Venise, le Succin blanc, le Corail rouge, la Rhubarbe, la Cascarille, la Myrrhe, le Mastic, la résine de Gayac.

Elles se prennent le soir avec un peu de crème d'orge perlé.

Elles ont la vertu de supprimer l'atonie des parties génitales.

P. 196.

Purgatif du très illustre seigneur, docteur Claude Lemen, de pieuse et glorieuse mémoire, vénérateur très fidèle du grand Hippocrate, et dont il faut respecter la longue expérience, autrefois notre ami intime et collègue perpétuellement honoré.

Purgatif à base de Manne, Séné, Anis et crème de tartre.

P. 200. — **Radix odontalgica.**

Racine de Sainte Apolonie Q. S. débarrassée de ses barbes et cassée en fragments afin de pouvoir être mastiquée plus facilement et doucement. L'auteur conseille également la semence de Staphysaigre pulvérisée, dans un petit sac que l'on place sur la partie douloureuse.

Il faut veiller à ne pas avaler ni de l'un ni de l'autre. Le tabac en fumée convient fort bien à cause de ses propriétés narcotiques.

En présence d'une affection dentaire chaude, il y a lieu de pratiquer la saignée que l'on peut répéter selon nécessité.

P. 203. — A propos de la saignée blanche d'après Hecquet.

Le texte est en français dans sa plus grande partie. Hecquet y préconise les scarifications peu profondes dans le cas d'hydropisie, afin de permettre l'écoulement du liquide séreux.

P. 209. — *Silentium pectoris*.

Ce repos de la poitrine est une préparation qui n'est autre que celle des pilules, bien connues, de cynoglosse.

P. 213. — *Syrupus de Spina Cervina*.

Ce sirop de nerprun est utilisé dans l'hydropisie et la cachexie; il évacue les humeurs et les sérosités, *mais il faut prendre garde de ne pas jouer avec la peau du malade et lui faire rendre l'âme. Je tairai les autres cas, mais qu'il me soit permis de rappeler celui d'une dame Van Goethem, béguine au grand Béguinage de Gand, qui fut délivrée d'une ascite bien développée et cela par une seule et forte dose de ce sirop, sans récidive aucune pendant sept ans.*

P. 215. — *Sparadrapium epulaticum*.

C'est simplement l'emplâtre diapalme.

P. 217. — *Tinctura sacra cum rhabbarbaro*.

A base de poudre d'Hiera picra, de poudre de rhubarbe et de vin de Tours.

Convient chez les femmes, dans l'anorexie, les constrictions du ventre. L'auteur la prescrit de préférence en hiver, à peine en été, dans l'atmosphère de Gand et de citer un aphorisme d'Hippocrate sur la nécessité de prendre en considération la région, le temps et l'atmosphère pour savoir si un médicament convient ou non.

« L'inventeur de ce fameux remède n'est pas Galien mais Themison de Laodicée, disciple d'Asclépiade, qui fut chef de la secte des méthodiques qui introduisirent en médecine la notion de constriction et celle de relâchement ainsi que leur combinaison et très utilement. Themison a inventé une composition purgative appelée hiera et alibi... La plus ancienne description que l'on trouve est celle de Themison qui avait apparemment inventé le nom... On appelait encore cette composition Hiera picra, c'est-à-dire sacrée amère, à cause de l'amertume que lui donnait l'aloès, etc... (Tiré de Leclercq dans son « Histoire de la médecine ».)

P. 220. — Vinum diureticum viscerale.

Composé de baies de Genévrier, poudre de Rhubarbe, poudre de lombric terrestre, et de sel de prunelle. On mélange et l'on dissoud dans l'eau de Pariétaire et du vin de Moselle, ou à défaut de Tours. Après une légère infusion au bain-marie, on ajoute, selon le goût, du rob d'orange et du sirop de citron, puis on décante.

P. 225. — Vaporum balneum per sellam.

Ce bain est composé d'herbe de Bouillon blanc, de Mauve, de fênes, de semences de lin. Bouillir dans un mélange d'eau et de lait doux.

La vapeur chaude doit être reçue à travers une chaise percée, une, deux ou trois fois par jour.

Contre les hémorroïdes.

P. 227. — La raison de la guérison du couet de ventre par le vomissement.

Ce texte, en français, est tiré d'un ouvrage de Hecquet. En bref, le vomissement est un mouvement inverse du relâchement intestinal :

« Les fibres de l'estomac, irritées, bondissent et causent un vomissement; celles des intestins suivent la même détermination, leurs oscillations rebroussement chemin, pour ainsi dire, et retiennent les déjections... »

BIBLIOGRAPHIE

Ch. COURY. — LA MEDECINE DE L'AMERIQUE PRECOLOMBIENNE.
— (Editions Roger Dacosta, Paris, 1969.)

Le terme « précolombien » désigne une longue période débutant vers le vingtième millénaire avant J.-C. et se terminant en 1492, le jour où Christophe Colomb débarque dans une petite île des Antilles. Cette période, par trop limitée, a été prolongée par l'auteur jusqu'à la fin du XVI^e siècle, époque où l'influence européenne commence à dominer la culture autochtone.

Comme chez tous les primitifs, la médecine est associée à des considérations spirituelles, magiques et sociologiques. La maladie est regardée comme un châtiment infligé par les dieux aux hommes pour les punir d'un manquement à leur égard. Tout l'art du sorcier guérisseur ou du prêtre médecin consiste à identifier la puissance surnaturelle responsable de la maladie en recourant à des pratiques divinatoires, les contacts avec l'au-delà étant favorisés par l'absorption de poudre sternutatoire, de tabac, de peyotl, d'alcool, de drogues hallucinogènes.

Une méthode de traitement très pratiquée reposait sur la notion de similitude, c'est-à-dire de l'existence d'interactions synergiques ou antagonistes entre éléments semblables. Ainsi, une certaine pierre rouge nommée « eztetl » serrée fortement dans la main pouvait arrêter les saignements de nez, la chair de vautour dont l'acuité visuelle est bien connue se prescrivait dans les troubles oculaires, la clématite à cause de son aspect chevelu était conseillée contre la calvitie.

La plupart des maladies contagieuses ont été introduites en Amérique par les Européens ou leurs esclaves noirs, ainsi que le choléra, le trachome, le croup, la rougeole, la grippe, etc.

Cependant, la tuberculose osseuse devait être assez répandue avant l'arrivée des Européens, de même que la syphilis, sous une forme relativement bénigne et difficile à distinguer du pian, tréponématose contagieuse coexistante mais non vénérienne. L'existence de paludisme en Amérique avant le XVI^e siècle est mal établie de même que la fièvre jaune qui semble avoir été importée d'Afrique.

Après la description de certaines pratiques chirurgicales, l'auteur nous donne des détails apportés par l'iconographie anthropomorphe sur quelques maladies de la peau. Les traitements dermatologiques présentaient une grande variété : nombreuses préparations végétales en pommades, potions, tisanes, frictions ; usage du goudron par les Mexicains, des feuilles de poivrier par les Péruviens, du suc de papayer dans d'autres régions.

En général, et surtout chez les Aztèques, les affections cutanées entraînaient l'isolement du malade. Il semble ainsi que l'hygiène publique faisait l'objet de soins attentifs de la part des édilités, les cités étant bien ordonnées, propres — disposant de latrines publiques — bien aérées avec des espaces verts, pourvues d'eau potable captée des sources des montagnes et amenées par des aqueducs et conduits souterrains.

De même, l'hygiène individuelle était bien développée : bains de vapeur suivis de bains de rivière, utilisation de sources thermales chaudes et sulfureuses.

Aussi, la profession médicale, réservée à une classe privilégiée, semble avoir été bien considérée dans les sociétés précolombiennes et l'exercice de la profession soumis à certaines règles. Les médecins mayas instruits dans l'art divinatoire, les règles de la prophétie, l'emploi des plantes et l'arithmétique faisaient partie de la classe sacerdotale. De même, chez les Aztèques, la médecine était enseignée dans les temples par les prêtres.

Groupés en sociétés secrètes ou exerçant isolément, les guérisseurs étaient soumis à une longue initiation, les connaissances médicales empiriques se transmettant oralement de père en fils. Dans certaines contrées, la profession pouvait être exercée par des femmes, et à l'époque de la conquête les Mexicains et les Péruviens disposaient d'un corps médical laïc distinct de celui des prêtres.

Les empereurs Aztèques avaient créé des jardins botaniques très riches en plantes médicinales et cette abondance justifie l'existence d'un corps d'apothicaires ou d'herboristes appelés *panamacani* ou *papiani*. Dans l'empire Inca, les *hampi-camayoc* ou ceux qui faisaient la médecine, recrutés par l'Etat parmi les pauvres et les infirmes, étaient chargés de rechercher, de reconnaître, de récolter et de préparer les simples et plus particulièrement la coca dont l'usage était réglementé.

A côté de ces pharmaciens officiels, il existait des herboristes ambulants, les *colla-huayu* qui transportaient dans un sac les drogues usuelles, mais aussi des amulettes et autres objets magiques.

Cortès raconte qu'il existait à Tenochtitlan, l'ancienne cité de Mexico, près du marché central, une rue réservée aux boutiques des pharmaciens. Il la décrit en ces termes : « Il y a la rue des marchands d'herbes, de racines, de plantes médicinales, les maisons des apothicaires qui vendent les teintures de ces plantes... Il y a des maisons, comme celles des apothicaires, où l'on fait commerce de médecines toutes faites, prêtes à être bues, d'onguents et d'emplâtres. ».

Et ceci nous amène au dernier chapitre consacré à la pharmacopée et ses applications thérapeutiques.

Les premiers conquérants, étonnés par l'abondance de drogues végétales inconnues s'empressèrent de les faire connaître en Europe. De nombreuses descriptions en sont faites au XVI^e siècle. L'une des meilleures, des plus précises, fait l'objet du *Codex Badianus*, admirable herbier illustré contenant la description et le mode d'emploi de 251 plantes, dont 185 représentées en couleurs. Il s'intitule : *Un petit livre sur des herbes médicinales indiennes*,

composé par un médecin indien du Collège de Santa Cruz, sans éducation théorique mais avec de grandes expériences pratiques. En l'an 1552 de Notre-Seigneur.

Les modes de préparation des médicaments ne présentent pas de grandes particularités. Les précolombiens traitaient les plantes par macération, décoction ou infusion, après pulvérisation préalable des racines. Les extraits concentrés, les sucs, les résines étaient débités sous forme de potions ou de sorte de sirops.

Des mélanges d'herbes broyées étaient appliquées tels quels ou sous forme d'emplâtres, de cataplasmes, d'onguents; les excipients de pommades étant constitués de blanc d'œuf, de graisse animale, de latex ou de résines. D'autres formes médicamenteuses étaient connues, comme les pilules, les poudres à priser, les fumigations, les collyres, les gouttes auriculaires, les clystères et même les suppositoires.

A noter la méconnaissance des doses utiles, l'imprécision des posologies, l'influence de l'astrologie et des nombres sur la durée des traitements.

Citons quelques drogues parmi les plus couramment employées en fonction de leurs propriétés symptomatiques.

Le plus connu des fébrifuges est sans conteste le quinquina ou « écorce des écorces » dont l'histoire parfois romancée nous est bien connue. Dans l'Amérique du Nord, les indigènes recouraient aux décoctions de feuilles ou d'écorces de saule contenant de la salicine antithermique, antirhumatismale et antalgique.

Les Indiens utilisaient en applications locales des broyats végétaux pour prévenir et guérir une infection en cas de blessure, de fracture, de brûlure, d'ulcération. L'antiseptique par excellence des Mexicains consistait en poudre d'obsidienne employée en topique ou en pilules.

Nombreux étaient les onguents à usage dermatologique contenant des goudrons, des résines et du soufre. Citons pour mémoire le baume de Pérou, le bois de gaïac antisyphilitique, les racines de salsépareille diurétiques et sudorifiques, de nombreuses drogues purgatives comme le cascara, le jalap, l'agave ou aloès d'Amérique, le rhizome de podophylle; différentes variétés d'euphorbe aux propriétés vomitives, purgatives ou abortives. Quant à l'ipéca, il était surtout connu pour son action spécifique sur la dysenterie amibienne; comme autres antidiarrhéiques : des écorces riches en tannin et surtout la poudre de racine de ratanhia.

Les propriétés stimulantes des feuilles de coca, l'action tonique des graines de cacao, les effets paralysants du curare ont été étudiés depuis longtemps, mais ce n'est que tout récemment que des travaux pharmacologiques importants ont confirmé les propriétés neurotropes et psychotropes puissantes de certaines drogues végétales, de certains champignons aux propriétés hallucinogènes, mettant en évidence l'incroyable richesse de la pharmacopée précolombienne et rattachant singulièrement aux pratiques religieuses des anciens Mexicains l'angoissant problème actuel de la drogue.

A. G.

A. GUISLAIN, *docteur en pharmacie.*

A propos de l'exercice de la Pharmacie au Luxembourg sous l'Ancien Régime ^(*)

Par sa position géographique au sud des anciens Pays-Bas, pays d'entre-deux, terre de débat aux confins du monde latin, le territoire luxembourgeois subit les mêmes vicissitudes historiques, partagea pendant des siècles la destinée commune des provinces voisines de Namur et de Hainaut.

Le caractère essentiellement rural de ces régions ne favorisa pas le développement de localités importantes si ce n'est de points stratégiques érigés en forteresses de défense, comme la ville de Luxembourg.

Avec la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, les provinces belgiques retrouvent sous le régime autrichien la sécurité qu'elles n'avaient plus connue depuis Charles-Quint, et avec elle, une prospérité nouvelle.

Le commerce se développe dans les villes et les apothicaires de Luxembourg qui font partie, depuis le XIV^e siècle, de la corporation des merciers, sont l'objet d'un règlement particulier touchant leur nombre et leur admission. Leur établissement est soumis, après examen, à l'approbation du Magistrat, sur présentation de certificats de bonne vie et mœurs, attestation d'avoir étudié toutes les parties de la grammaire latine, brevets d'apprentissage de trois années chez de bons maîtres, complétées par trois autres années en qualité de garçons-apothicaires.

Ce règlement, approuvé à Bruxelles le 14 novembre 1754 — il comprenait 34 articles — nous est rappelé à propos d'une sentence du Magistrat de Luxembourg, prononcée le 16 juillet 1767, contre un certain Jean-Baptiste Herman, natif et bourgeois de cette ville, lui interdisant d'exercer la pharmacie, lui ordonnant de fermer son « apoticaiererie » et de ne plus faire aucun débit au public à peine d'être ultérieurement disposé à sa charge.

Cette sentence avait été rendue à la suite d'une inspection de son officine, opération très sérieuse puisqu'elle se prolongea durant trois jours, les 16, 17 et 18 décembre 1766.

On y avait trouvé des médicaments gâtés, d'autres mal apprêtés, quelques-uns faux et falsifiés; plusieurs drogues et médicaments nécessaires manquaient, de plus les poisons n'étaient pas tenus sous clef et il ne disposait pas de balance particulière pour les peser.

(*) Communication présentée, le 15 juin 1969, au congrès organisé à Luxembourg par la Société internationale d'histoire de la pharmacie, en collaboration avec le Cercle Benelux d'histoire de la pharmacie.

Le sieur Herman s'était d'ailleurs installé bien auparavant sans s'inquiéter des règlements en vigueur sinon après rappel. Il n'avait pas ordonné son officine et ne l'avait pas fait examiner avant l'ouverture.

Et notre apothicaire insouciant supplie le Conseil privé d'annuler ce jugement, affirmant qu'il a employé tous ses soins à mettre son apothicairerie en règle depuis la visite des inspecteurs, ajoutant qu'il est chargé d'une nombreuse famille et que, sans autres ressources, il est voué à la misère.

Délibérant sur ces propos, en sa séance du 1^{er} octobre 1767, le Conseil privé se montre clément à condition qu'une seconde visite en règle de son officine démontre que tout s'y trouve au désir du règlement du 14 novembre 1754, le Conseil observant pendant la délibération que « comme le bon état des apothicaireries intéresse particulièrement la sûreté publique, ceux du Magistrat de Luxembourg en avoient agi sagement ». (1)

On assiste vers cette époque dans les Pays-Bas autrichiens à une révolution sociale et économique due au progrès rapide de l'agriculture, au lotissement et à une meilleure répartition de terres restées jusque là improductives, au développement de cultures nouvelles. Dans les campagnes, la prospérité s'installe avec l'accroissement de la population dans les petits bourgs ruraux, tandis que dans les villes le système corporatif décadent entrave encore l'essor des fabriques et manufactures soutenues par le gouvernement. (2)

Il devenait nécessaire d'adapter la législation aux circonstances nouvelles. C'est ainsi qu'en 1775, sur l'ordre de l'impératrice Marie-Thérèse, un projet de règlement sur l'art de guérir parvient au Magistrat de Luxembourg pour y être discuté. Et quelques années plus tard, après un rappel en date du 26 octobre 1776, le président et les gens du Conseil de Luxembourg remettent leur avis sur ce sujet, différentes affaires et circonstances les ayant empêchés de répondre plus tôt. C'était le 15 novembre 1781 ! Entretemps, la reine et impératrice Marie-Thérèse était morte tandis qu'une ordonnance réglementant la délivrance de l'arsenic et autres poisons avait été promulguée le 21 septembre 1778.

Bref, après avoir pris l'avis des médecins, chirurgiens et apothicaires, le Magistrat de Luxembourg approuve l'ensemble du projet en le combinant toutefois avec les règlements existants et plus particulièrement avec celui du 14 novembre 1754.

Quelles étaient les principales dispositions se rapportant aux apothicaires ? (3)

Ceux qui voudront exercer *dans la province* devront se faire admettre par les Magistrats des villes où ils voudront résider. Ils y présenteront leur requête en y joignant certificats, brevets et témoignages nécessaires pour constater qu'ils sont de bonne vie et mœurs, qu'ils ont étudié la grammaire latine et qu'ils ont fait trois années complètes d'apprentissage et trois autres années aussi complètes de compagnonnage chez de bons maîtres apothicaires.

Cette requête sera examinée par le plus ancien apothicaire de la *ville de Luxembourg* pour avis. Si son avis est favorable, le candidat devra se faire examiner par un médecin et par un apothicaire de la *ville de Luxembourg* désignés à cet effet. Il sera tenu d'exécuter un chef-d'œuvre chez un

apothicaire de la même ville. S'il est admis, sa pharmacie sera visitée avant l'ouverture; il sera tenu de prêter serment.

Une visite annuelle des pharmacies est prévue par un médecin, accompagné d'un apothicaire et d'un commissaire. Aucune substitution de médicaments ne sera admise, un registre devra indiquer la date de préparation des drogues et remèdes tant simples que composés lesquels seront renouvelés périodiquement selon leur conservation.

Les poisons seront gardés sous clef ainsi qu'une balance spécialement destinée à leur pesée. Le pharmacien devra en assurer personnellement la délivrance et opérer lui-même les manipulations nécessaires. La remise de poisons ne pourra se faire que sur ordonnances médicales; il sera toutefois toléré de délivrer certains produits aux maréchaux ferrants et gens de campagne dans le cas de maladies de bestiaux, à condition qu'ils soient munis de certificats des jurés et officiers des lieux constatant l'usage qu'ils prétendent en faire.

Le pharmacien devra garder ces certificats et transcrire les ordonnances relatives aux poisons indiquant les quantités exactes délivrées dans un registre particulier paraphé.

Les apothicaires seront tenus responsables de leurs garçons, réputés de bonne vie et mœurs, et personne d'autre, que ce soit leur femme ou leurs enfants, ne pourra vendre ou préparer de médicaments pendant leur absence. Il sera d'autre part particulièrement défendu aux médecins de pratiquer la pharmacie.

Le dispensaire admis et obligatoire est celui de Vienne du 1^{er} août 1775. Cette date paraît quelque peu inexacte, elle doit se rapporter à la seconde édition belge du *Dispensatorium Pharmaceuticum Austriaco-Viennense*, publiée à Louvain en 1774. (*) On sait que le Dispensaire de Vienne de 1737 fut réimprimé à Bruxelles en 1747, avec un supplément du Collège de médecine où sont reprises trente préparations usitées à Bruxelles. Il semble que le gouvernement autrichien ait voulu rendre ce dispensaire obligatoire pour tout le pays mais que les villes possédant leur propre pharmacopée se préoccupèrent fort peu d'appliquer cet édit.

D'après leur règlement de 1754, les pharmaciens de Luxembourg devaient se conformer aux prescriptions des pharmacopées d'Augsbourg, de Bruxelles et d'Amsterdam.

En ce qui concerne le tarif, les apothicaires luxembourgeois doivent s'en rapporter à celui du 27 février 1744, réimprimé à Vienne en 1771 et adapté au cours de Luxembourg. Les prix devront être inscrits sur les ordonnances ainsi que la date.

(*) *Dispensatorium Pharmaceuticum Austriaco-Viennense in quo hodierna die usualiora medicamenta secundum artis regulas componenda visuntur. Adjunctus est Appendix continens plures Præparationes exquisitas tam Pharmaceuticas quam et non nullas Chymicas, quarum genuina Descriptio accurate demonstratur. Collegii Medici Bruxellensis Privilegio. Editio altera juxta exemplar Bruxellense anni 1747 recusa et nova rursus appendice aucta. Lovanii, Typis Joan. Franc. Van Overbeke : sub signo Lampadi Auræ 1774. Cum Approbatione et Privilegio. (4)*

Tel quel, ce projet de règlement fut soumis pour avis à la Faculté de médecine de Louvain quelque temps plus tard. C'est en août 1785 que les docteurs et professeurs de la Faculté répondent par l'envoi d'un projet de règlement général « ayant cru ne pouvoir mieux faire que de projeter eux-mêmes un règlement général, concernant non seulement les médecins, chirurgiens et apothicaires, mais aussi les accoucheurs et sages-femmes, applicable à la police de l'art de guérir dans toutes les provinces belgiques ».

Ce projet — nous l'avons étudié d'autre part (5) — s'il ne fut pas appliqué, à la suite des événements précipités de la fin du siècle, marque néanmoins une étape dans l'unification des réglementations sur l'art de guérir et aussi, peut-être, un effort pour une entente meilleure entre tous les apothicaires de bonne volonté.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Archives générales du royaume, Fonds autrichien, Conseil privé, liasse n° 1223.
- (2) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. III, Bruxelles, 1952.
- (3) Archives générales du royaume, Fonds autrichien, Conseil privé, liasse n° 1226.
- (4) W.-F. DAEMS et L.-J. VANDEWIELE, *Noord- en Zuidnederlandse stedelijke pharmacopeeën*, 1955.
- (5) A. GUISLAIN, « A propos d'un projet de règlement général de l'exercice de la pharmacie dans les Pays-Bas autrichiens », *Revue de médecine et de pharmacie*, n° 4, 1965.

ZUSAMMENFASSUNG

Das Aachener Friedensvertrag von 1748 brachte für die Südperven der früheren Niederlande eine gewisse Sicherheit und Wohlfahrt; er stellte auch eine besondere Verordnung für die luxemburgischen Apotheker fest, die seit dem XIV^{ten} Jahrhundert der Zunft der Kurzwarenhändler angehörten. Diese Verordnung wurde am 14^{ten} November 1754 in Brüssel genehmigt.

Von nun an, wird ihre Zulassung der Genehmigung der Gerichtsbehörde unterbreitet. Sie müssen ein gutes Sittenzeugnis haben, die lateinische Grammatik studiert haben, drei Jahre lang als Lehrling und drei weitere Jahre als Apothekergeselle gearbeitet haben. Diese Bestimmungen werden noch erwähnt in einer Gerichtsverhandlung, im Jahre 1767, gegen einen Apotheker, der sich nicht nach diesen Verordnungen gerichtet hatte.

In jener Zeit, von wirtschaftlichen und sozialen Umwälzungen, erwies es sich als notwendig, die bestehende Gesetzgebung zu verändern und den neuen Umständen anzupassen. Die Regierung schlug einen neuen Gesetzesentwurf über die Heilkunst vor, der, von der Gerichtsbehörde in Luxemburg genehmigt wurde, nachdem die Ärzte, Chirurgen und Apotheker zu Rate gezogen wurden.

Diese gesetzliche Regelung galt nicht nur für die Stadt Luxemburg, sondern erstreckte sich auf die ganze Provinz. Sie legte grossen Wert auf die Verantwortlichkeit des Apothekers, und besonders bei der Auslieferung von Giften.

Dieser Entwurf wurde nie offiziell bestätigt. Im Jahre 1785 wurde er durch einen anderen allgemeinen Entwurf über die gesetzliche Regelung der Heilkunst in allen belgischen Provinzen. Dieser Entwurf war, seit lange, durch die österreichische Regierung, die ihre Politik der Zentralisation verfolgte, vorbereitet worden; die Professoren der medizinischen Fakultät in Löwen, die eifrig auf ihre Privilegien bedacht waren, hatten den Text nach tiefem Nachdenken verfasst. Dieser totgeborene Entwurf verschwand auch mit dem Alten Regime.

Bilan des activités du Cercle Benelux d'Histoire de la Pharmacie (1966 - 1969)

Au cours de ces trois dernières années, le Cercle a poursuivi, comme par le passé, l'organisation de réunions, lieux de rencontre propices à des contacts toujours fructueux entre les membres du comité, les membres actifs du Cercle et les personnalités locales.

Les 18 et 19 juin 1966, les communications suivantes furent présentées à La Haye :

P. A. Th. M. Jaspers, « Venlo et la Pharmacie ».

M. Brasseur, « De la première Société de médecine, chirurgie et pharmacie établie à Bruxelles, en 1795 ».

R. Van den Heuvel, « Introduction à l'histoire du Feu Grégeois ».

D. A. Wittop Koning, « La Haye et la Pharmacie ».

B. Jansen, « Les pots de pharmacie au Musée communal de La Haye ».

La visite d'une exposition consacrée à « L'illustration de la botanique à travers les siècles » complétait ce programme.

Les 15 et 16 octobre 1966, c'est à Charleroi, qui fêtait le trois centième anniversaire de sa fondation, que le Cercle se réunit. Une remarquable exposition de matériel et d'objets anciens pharmaceutiques y était présentée par le comité organisateur local, ainsi qu'une exposition de livres pharmaceutiques et de souvenirs en hommage au pharmacien D. A. Van Bastelaer (1823-1907).

Les communications suivantes furent entendues :

P. Gilard, « L'étude des verres anciens au plan de la recherche internationale ».

P. Julien, « A la suite de la Grande Armée avec le pharmacien militaire P. I. Jacob ».

A. Guislain, « Aperçu sur le passé pharmaceutique de la région de Charleroi ».

L. Cotinat et E. Segers, « Origine et évolution des faïences pharmaceutiques ».

D. A. Wittop Koning, « Médailles pharmaceutiques de Belgique ».

J. Copin, « La pharmacie en Belgique de 1800 à 1835 ».

En 1967, la première réunion de l'année se tint à Zutphen et à Arnhem, les 27 et 28 mai. Deux visites figuraient au programme : une ancienne pharmacie reconstituée au Musée municipal de Zutphen et le jardin des plantes médicinales du Musée de plein air de Arnhem.

Deux communications y furent également présentées :

I. Etienne, « Nestlé ».

E. Grendel, « Histoire de la racine de Bardane ».

La deuxième réunion de l'année eut lieu à Maastricht, les 21-22 octobre, dans le cadre du cinquième Congrès Benelux d'histoire des sciences, avec la participation des organisations suivantes : Comité belge d'histoire des sciences; Zuid-Nederlands Genootschap voor de geschiedenis der geneeskunde, wiskunde en natuurwetenschappen; Groupe luxembourgeois d'historiens des sciences; Cercle Benelux d'histoire de la pharmacie; Genootschap voor geschiedenis der geneeskunde, wiskunde en natuurwetenschappen.

Pour l'année 1968, le rendez-vous d'Oudenaarde des 18 et 19 mai correspondait à la trentième réunion du Cercle depuis sa fondation en 1950. Une exposition sur le thème « Oudenaarde et la Pharmacie » avait été organisée à cette occasion et plusieurs communications y furent présentées :

M. Brasseur, « Emploi empirique de la scille et du camphre en 1773 ».

E. Grendel, « De l'arsenic ».

E. Segers, « Faïences pharmaceutiques anciennes ».

R. Van der Linden, « Le pharmacien et la médication populaire ».

Les 6 et 7 septembre, le Cercle se réunit à Delft pour y visiter la fabrique et le musée de faïences « De Porceleyne Fles », ainsi que pour y entendre les communications suivantes :

D. A. Wittop Koning, « Leerbrieven en Apothekersdiploma's ».

Mrs. Short-Lothian, « Mortiers des Pays-Bas en Angleterre ».

P. A. Jaspers, « Manuscrits de J. P. Minckelers ».

Enfin, pour cette année 1969, le Cercle Benelux a tenu ses assises à Luxembourg, les 14 et 15 juin, en même temps et en association avec la Société internationale d'histoire de la pharmacie. Il est souhaitable que de telles réunions, enrichissantes par les contacts humains qu'elles apportent, se renouvellent plus souvent.

Signalons, pour terminer, la parution avec des moyens limités mais à un rythme satisfaisant, deux fois par an, du *Bulletin*. Le n° 40, sorti en novembre 1968, reprend la liste de tous les articles parus dans les dix dernières publications.

Un numéro hors série vient d'être distribué. Il comporte huit reproductions en couleurs de pots de pharmacie anciens, avec texte de E. Segers.

Ainsi, le Cercle Benelux d'histoire de la pharmacie poursuit sa tâche, en accord avec les associations similaires de différents pays, groupées au sein de l'Union mondiale des sociétés d'histoire pharmaceutique, pour la défense d'un idéal commun.

A. G.

A L'ATTENTION DES PHARMACIENS PHILATELISTES

En 1820, Pelletier et Caventou isolaient la quinine

Au cours de l'exposition permanente « Recherche et médicament — Santé des hommes » qui se tient au Palais de la Découverte à Paris, un timbre spécial a été émis, les 21 et 22 mars 1970, à l'initiative de la Société d'histoire de la pharmacie, pour commémorer le cent cinquantième anniversaire de la découverte de la quinine par les pharmaciens Pierre-Joseph Pelletier (1788-1842) et Joseph Bienaimé Caventou (1795-1877).

Caventou, fils d'un pharmacien militaire, né à Saint-Omer, venu à Paris pour entreprendre ses études supérieures, fut reçu premier à l'internat en pharmacie en 1815. Il entra à l'hôpital Saint-Antoine, devint professeur de toxicologie à l'Ecole de pharmacie et fut nommé membre de l'Académie de médecine.

C'est en 1817 qu'il rencontra Pelletier, fils et petit-fils de pharmacien, et leur collaboration commença dans le laboratoire de la pharmacie de la rue Jacob. Désormais, leurs deux noms inséparables passeront à la postérité.

Après l'émétine, ils découvrent en 1818 la strychnine, à laquelle ils avaient tout d'abord donné le nom de vauqueline en hommage au grand pharmacien Vauquelin, la brucine et la vératrine et, en 1820, ils isolent la quinine et la cinchonine de l'écorce des quinquinas.

C'est pour rappeler cet événement que la Société d'histoire de la pharmacie met en vente les souvenirs suivants :

- Une enveloppe illustrée sur soie, oblitération premier jour à Paris ou une carte *idem* FF 2,50
- Une enveloppe (ou une carte) oblitération Paris, avec une enveloppe (ou une carte) oblitération Saint-Omer, les deux . . . 5,—
- Un encart de luxe, tirage limité à 1.000 exemplaires, avec illustration, texte historique et oblitérations de Paris et de Saint-Omer sur le même document 12,—

Seuls ces souvenirs porteront le cachet officiel de la Société d'histoire de la pharmacie, où les commandes peuvent être faites, 151, rue de Grenelle, Paris-7^e (C. C. P. Paris 1319-39).



DE VLAAMSE MINIATUUR VAN COSMAS EN DAMIANUS UIT HET BREVIARIUM GRIMANI ¹

De ikonografie van de H.H. Cosmas en Damianus als maatstaf nemend mogen we aannemen dat deze tweelingbroeders onder de meest vereerde volksheiligen mogen gerekend worden. De zeer grote verering die de familie De'Medici voor deze heiligen koesterde zal niet vreemd zijn aan een gedeelte van deze ikonografie, vooral in het begin van de Renaissance in Italië.

Er bestaan stapels publikaties, boeken, theses over deze ikonografie en alles blijft nog steeds bij een onvolledige opsomming

We kennen schilderijen, etsen, glasramen, retabels, ikonen, beelden en daar Cosmas en Damianus een grote rol gespeeld hebben als schutpatronen in corporaties en gilden van dokters, chirurgijns en apothekers vinden we hun afbeeldingen ook dikwijls op processievanen, schilden, zegels en penningen. De H.H. Cosmas en Damianus worden ook in gebedenboeken afgebeeld, op miniaturen, en op dit gebied bestaat er zonder twijfel nog heel wat studiemateriaal. Ik meende er dan ook goed aan te doen een bijdrage op dit gebied te leveren, door de miniatuur uit het Breviarium Grimani, Cosmas en Damianus voorstellend, even onder de loep te nemen en dit om twee redenen: vooreerst omdat het hier gaat om een kleine doch uitzonderlijk mooie miniatuur en tweedens omdat het Brevier van Grimani een van de beroemdste meesterwerken is van de Vlaamse miniatuurkunst.

Dit miniatuurgetijdenboek,

dat nu berust in de St-Markusbibliotheek te Venetië wordt Grimani geheten, naar de vroegere bezitter ervan Kardinaal Dominico Grimani, de zoon van de doge van Venetië Antonio Grimani. Hoe het in zijn bezit gekomen is, is niet met zekerheid na te gaan, volgens Dr. H. Schulte Nordholt ² is dit werk „omstreeks 1510 voor een Bourgondische aristocraat, Jean Carondelet, waarschijnlijk in Mechelen vervaardigd”. Hoe het in Venetië belandde is evenmin geweten. Giulio Coggiola, de voornaamste beschrijver van het Breviarium is eveneens de mening toegedaan, dat het werk in Vlaanderen werd vervaardigd en naar Venetië werd overgebracht. „Nous est-il venu, le merveilleux manuscrit apres une longue et périlleuse traversée, sur une de ces hardies galères „galee di Fiandra”, auxquelles Venise confiait une si grande partie de son commerce avec le Nord? Est-il venu avec une cargaison de tapisseries précieuses, caché dans un des coins les plus sûrs du navire? Ou bien vint-il par la voie de terre, plus rapide, des Flandres à Cologne, le grand centre commercial du moyen âge et de là

(1) Voordracht gehouden op de najaarsvergadering van de Kring voor de Geschiedenis van de Farmacie in Benelux te St-Niklaas, op 24-25 oktober 1970 — Ik dank kollega J.P. De Block-Bury, die mijn aandacht vestigde op het bestaan van deze miniatuur.

(2) *Algemene Geschiedenis der Nederlanden* Utrecht 1951 Deel III, p. 394

ut cum quibus multa p
 pesti nunq ad indignan
 onem nis ulla compn
 lent: nemo turbatum
 uident: nemo mutati
 quinimo opprobria et
 tuncias paulus aicta
 sic humilit sustinebat
 ut in ore ipsius no nisi
 uox laudum et gratiar
 actio personaret: hosti
 bus suis dementer in
 dultit: ac oēs offensam
 tanta facilitate donauit
 ut non solum mitigati
 aut secuturi s; neq; ul
 medicū indignatum se
 fuisse mōstraret. **¶** **¶**

Ergo dū
 cēt paulus co
 gnoscens se mori appo
 pinguare: confess^{us} est
 deo et cum magna lach
 rimarum effusione: et quā
 i tota uita uirginitate
 suam et scē sue consort
 delphine celarent ihu
 diosissime: nihilominus
 i fine dicam suorum spū
 scō cōpuls^{us}. loquens de
 ca corā siml' astantibus

i hec uerba prorupit:
 Saluat^{us} est homo mal^{us}
 per mulierē bonā quāz
 sicut uirginem accepi:
 ita in hac uita mortali
 uirginem et immacula
 tam relinquo: Sicq; et
 uox post omnia sacra
 menta perfecta feliciter
 migravit ad conuuium.



¶ In fest. i. mar. cosine
 et damiani: Oratio: **¶**



Cresta qd
 ompe de
 us ut q
 sanctor
 marty
 riorum
 cosine et
 damiani natalicia colit^{ur}.

à notre cité?"³. Voor de verdere wederwaardigheden van het handschrift moge verwezen worden naar dezelfde studie van Coggiola.

Het brevier van Grimani

werd vermoedelijk vervaardigd tussen 1510 en 1520; het bestaat uit 831 perkamenten bladen van 27,5 cm. x 21,5 cm. Dit mirakelschoon werk bevat 110 volblad illustraties met bijbelse taferelen en afbeeldingen van heiligen, die een bijzondere verering genoten; daarbij komen nog tal van kleinere miniaturen in de tekst voor. De gebeden zijn over twee kolommen geschreven en ingelijst met harmonieuze arabesken en natuurgetrouwe vlinders, libellen, vogels, bloemen, vruchten, schelpen, edelstenen, smeedwerk, keramiek en tussenin hier en daar kleine insecten, die er zo schijnen opgevallen te zijn; dit alles in helle transparante kleuren en goudbeslag. Men heeft geschreven over dit brevier: „Es ist das herrlichste Werk dieses Kunstzweiges, die seltenste Miniaturensammlung, die jene Schule hervorgebracht hat.”⁴.

De miniaturisten.

Men is er nog steeds niet ingeslaagd de miniaturisten, die eraan hebben gewerkt, te identificeren. Men heeft genoemd: Memling, Alexander Bening, Simon Bening, Gerard Horehout, Jan Gossaert gezegd Mabuse, Livien De Witte en nog menig ander schilder. Gewoonlijk wordt het werk aan drie verschillende handen toegeschreven. Maar door niemand wordt betwist dat het Vlaams werk is, werk van meesters van de Gentse en de Brugse School.

Facsimileuitgaven.

Het is vanzelfsprekend dat een dergelijk kostbaar en groot boek (het is 17 cm dik!) met de meeste zorg bewaard wordt en niet voor eenieder toegankelijk is. Anderzijds is het te betreuren, dat een werk van dergelijke schoonheid niet te benaderen valt. Men heeft dan ook een middenweg gezocht door fotografische reproducties ervan te maken. Een eerste fotografische facsimileuitgave werd verzorgd in 1862 door Perini, een fotograaf uit Venetië. In 1864 verscheen een gedeeltelijke reproductie door de Franse uitgever Curmer. In 1906 werd bij de uitgeverij Ferd. Ongania een minder geslaagd boek uitgegeven met enkele zinkografische reproducties van de fotokopieën van Perini. Ten slotte werd een volledige, zeer geslaagde fotografische reproductie verzorgd door Scato de Vries van Leiden, in samenwerking met S. Morpurgo van Venetië en uitgegeven te Leiden en te Amsterdam van 1903 tot 1908, in 12 portefeuilles, in folio, met 1580 platen onder passe-partout, waarvan ongeveer 300 in kleuren⁵.

(3) G. Coggiola, *Le Bréviaire Grimani de la bibliothèque de S. Marco à Venise. Recherches d'Histoire et d'Art*. Leyde, Amsterdam, 1908.

(4) *Das Brevier Grimani in der Markus-Bibliothek in Venedig*. Verlag von Ferd. Ongania, MCMVI. Druck von Sorteni und Vidotti (Venedig).

(5) *Bréviaire Grimani de la bibliothèque de S. Marco à Venise*. Reproduction photographique complète éditée par Scato de Vries Directeur de la bibliothèque de l'Université de Leyde. Préface du Dr. S. Morpurgo, Directeur de la bibliothèque de S. Marco. Leyde A.W. Sijthoff. Amsterdam, Scheltema & Holkema's Boekhandel. [1903-1908].



Beschrijving.

Het Brevarium begint, zoals gebruikelijk met een kalender. Voor iedere maand staat een volblad tekening, die een tafereel uitbeeldt met betrekking tot de maand; op de volgende bladzijde komt dan het kalenderblad. De namen van de heiligen die in die maand gevierd worden staan in een schrijn opgeschreven. De namen worden voorafgegaan door de epakten (epacta) en de zondagsletter (littera dominica) en soms gevolgd door de graad van de plechtigheid (duplex maius, semiduplex, duplex minor). Bovenaan staan de Dierenriemtekens die betrekking hebben op de maand; langs weerszijden worden enkele heiligen afgebeeld. Onderaan wordt een scène uitgebeeld met betrekking op de gezondheidsregels, die opgeschreven staan en waarvan de tekst stamt uit het leergedicht *Regimen sanitatis* van de Salernitaanse School.

De feestdag van de H.H. Cosmas en Damianus valt in september en we zullen ons beperken tot de bespreking van deze maand. Voor september wordt de druivenoogst afgebeeld. Op het kalenderblad staan bovenaan de Dierenriemtekens: Maagd en Weegschaal (Virgo et Libra); langs de linkerzijde de afbeelding van de H. Egidius, daaronder de geboorte van de H. Maagd gesymboliseerd, de Kruisverheffing; rechts de stigmatizatie van de H. Franciscus, de H. Apostel Matheus, gewoonlijk afgebeeld als evangelist met de gevleugelde mens of als martelaar met een zwaard of een piek, hier eerder een bijl; daaronder de H. Michael, die de draak doodt en de H. Hieronimus met de leeuw uit de

gulden legende van zijn leven. De onderkant wordt ingenomen door een prachtige aderlaat-scène en rechts een vrouw die een geit melkt. Beide scènes houden verband met de tekst uit het *Regimen sanitatis*, waarin wordt medegedeeld dat het goed is in de maand september geitemelk te drinken en zich bloed te laten aftappen. De aangebrachte tekst luidt als volgt :

Sevtember h[abe]t dies XXX : Luna XXIX.

XVI	f	Egidii abb(atis). S(anctorum) XII fratrum
V	g	Antonini.
	A	
XIII	b	
II	c	
	d	
X	e	
	f	Nat(ivitas) m(arie) .II. d(uplex) m(aius) .S(ancti) adriani
XVIII	g	Gorgonii m(arty)ris.
VII	A	Nicolai de tolentino.
	b	Prothi et iacincti.
XV	c	
IIII	d	
	e	Exal(tatio) s(anctae) crucis. d(uplex) m(aius). Cornelii et cypriani
XII	f	Oct(ava) b(eatae) m(ariae) semi d(uplex). nicomedis.
I	g	
	A	Sanctorum stigmatum francisci du(plex) ma(ius).
IX	b	
	c	
XVII	d	Eustachij. Vig(ilia s.mathei).
VI	e	Mathei ap(ostoli) du(plex) mi(nus).
	f	Mauricij et so(ciorum) eius.
XIIII	g	Lini pape et m(arty)ris.
III	A	
	b	
XI	c	Cypriani et justine.
XIX	d	Elzearij Cosme et damiani.
	e	
VIII	f	Dedica(ti)o michael(is) d(uplex) m(inus)
	g	Iheronimi p(res) b(yte)ri d(uplex) minus.

Fructus maturi septembri sunt valituri.

Et pira cum vino panis cum lacte caprino.

Qua[ndo]que d[ebet] urtica tibi potio fertur amica.

Tunc venam pandas species cum semine mandas ⁶.

(6) Voor de juistheid van de lezing van de derde regel kan ik niet instaan ; mogelijks kan ook gelezen worden : „qua(mquam) d(et) urtica tibi potio fertur amica. Mogelijks was de scriptor zelf niet heel sterk in het Latijn? Een duidelijker tekst treffen we aan in : *Regimen Sanitatis. Flos Medicinae Scholae Salerni. Traduzione e note di Andrea Sinno. Ente provinciale per il Turismo Salerno. 1941. p. 38/39 :*



De miniaturen van Cosmas en Damianus.

Is het een desillusie dat Cosmas en Damianus niet afgebeeld worden in de rij der heiligen, die het kalenderblad van september sieren, we worden ruimschoots vergoed op f° 744 r, waar hun getijde voorkomt; daar vinden we een kleine (5 x 5 cm) prachtige miniatuur met hun beeltenis:

In fes(tivitate) s(anctorum) mar(tyrum) cosme et damiani. Oratio. Presta q(uae)su(m)us om(ni) p(oten)s deus ut qui sanctorum martyrum tuorum cosme et damiani natalicia colimus

De heiligen staan hier afgebeeld als geneesheren; hun attributen zijn voor Cosmas een urinaal, voor Damianus een vijzel. Het urinaal wijst op het uitzonderlijk belang dat er in de middeleeuwse geneeskunde aan het piskijken werd gehecht; de mortier van Damianus (soms wordt hij ook afgebeeld met een zalfpot) is er vermoedelijk voor iets tussen, dat deze kumulerende dokter door de apothekers als schutspatroon werd geaccepteerd.

Tijdsdokument.

Deze miniaturen zijn in feite meer dan een godsvruchtig prentje, het zijn tijdsdokumenten, zo o.a. voor wat de kledij betreft. Ten tijde van Cosmas en Da-

Fructus maturi Septembri sunt valituri,
Et pyra cum vino, poma cum lacte caprino:
Atque diuretica tibi potio fertur amoena.
Tunc venam pandes, species cum semine mandes.

dat we kunnen vertalen: In september zijn de rijpe vruchten heilzaam; ook peren met wijn en appels met geitemelk. En een diuretische drank maakt u gezond (aantrekkelijk). Laat dan uw ader openen en eet groenten en vruchten.

mianus droegen de dokters geen speciale kledij, doch met de opkomst van de Renaissance begonnen zij zich in Italië op een bepaalde manier te kleden — zij droegen een tuniek, een mantel afgezoomd met hermelijn en een hoed. Doch deze betrekkelijk eenvoudige kleding zou niet lang hun ijdelheid strelen en reeds in de XIIIe eeuw begonnen de dokters zich te tooien met de purperen klederdracht van de edellieden, Petrarca steekt er zelfs de draak mede in een brief die hij aan zijn vriend Boccaccio richt: „Getooid met purper en goud wanen zij zich de arbiters over leven en dood”⁷. Kap en hoofddeksel zijn eveneens typerend. Ook de attributen hebben hun belang — we zien hoe een urinaal en een vijzel er in de XVe eeuw uitzagen. De beurs die Cosmas draagt is eveneens een tijdsdokument en vermoedelijk een uilenspiegelstreek vanwege de Vlaamse miniaturisten — er komen er meer voor! — de heilige dokters meesterden volgende de legende altijd kosteloos en aanvaardden nooit geld, toch hadden ze een beurs bij!

De randversiering rond de gebeden is in dezelfde trant opgebouwd zoals op al de bladzijden met gebedentekst, hier treffen we een viertal fazanten afgebeeld, een paar vlinders, enkele bloemen, vermoedelijk de gele muurbloem (gele violier) en een rups.

Nog andere miniaturen.

Deze korte studie over de miniatuur van Cosmas en Damianus uit het *Breviarium Grimanum* moge een spoorslag zijn om eens de andere werken van onze Vlaamse miniaturisten te onderzoeken, in verband met de afbeelding van onze schutsheligen. Er bestaan een hele reeks boeken die voor verder onderzoek zouden in aanmerking komen, zoals b.v. de getijdenboeken van Maria van Bourgondië, van Isabella van Aragon, de brevieren van Eleonora van Portugal, van Isabella van Castilië en vele andere, allemaal werken van kunstenaars van eigen bodem.

L. J. VANDEWIELE

(7) M. L. David-Daneel, *Iconographie des Saints medecins Côme et Damien*. Diss. Lille 1958.

BOEKBESPREKING

Georg Edmund DANN, *Das Kölner Dispensarium von 1565* Stuttgart, 1969 In de reeks „Veröffentlichungen der Internationalen Gesellschaft für Geschichte der Pharmazie“ verscheen deze studie van Prof. em. G.E. Dann (Hamburg, voorheen professor aan het Institut für Geschichte der Medizin und der Pharmazie van de Christian-Albrecht-Universität te Kiel), onder Band 34 het eerste deel Erläuterungen, 65 blz en onder Band 35 Teil II, Text (Faksimile), 426 blz

In het eerste deel zegt Dann in zijn voorwoord, dat in de 16e eeuw, in de Duitssprekende landen, drie farmacopeeën als dusdanig in aanmerking komen in 1546 te Nürnberg het *Dispensatorium Valerii Cordi* (dat nadien door onze Peeter van Coudenberghe van menigvuldige dwalingen zal gezuiverd worden en aldus een zeer ruime verspreiding zal kennen), in 1564 het *Enchiridion* van Adolf Occo te Augsburg en in 1565 het *Dispensarium* van Hubert Faber e.a. te Keulen Achtereenvolgens behandelt hij de doelstelling van het *Dispensarium*, is dit *Dispensarium* een farmacopee (vraag waarop hij in positieve zin antwoordt), wie waren de opstellers ervan, de inhoud, de bronnen (Pharmacopoea van Placotomus, Antidotarium van Clusius, De medicamentorum simplicium delectu van Jacobus Sylvius en verder de klassieken Dioskorides, Pseudo-Mesues, Galenos, Platearius e.a.) Hij eindigt zijn studie met een beoordeling van het *Dispensarium* en vergelijkt dat met de twee andere Duitse farmacopeeën uit de 16e eeuw (*Dispensatorium* van Cordus en *Enchiridion* van Occo) Het boek is rijkelijk voorzien van illustraties Het tweede deel bestaat uit de faksimile-uitgaaf van de Keulse farmacopee van 1565, gedrukt op vergroting met 1/6e Hiermede wordt de tekst van een der oudste farmacopeeën (de oudste in het Nederlands taalgebied dateert van 1636) toegankelijk gemaakt voor iedereen die zich aan de geschiedenis der farmacopeeën en medikamenten interesseert Een uitgaaf waarvoor we Prof. Dann moeten dankbaar zijn Wie zich dit werk wil aanschaffen stelle zich in verbinding met Apotheker Herbert Hugel, Generalsekretar

van de Internationalen Gesellschaft für Geschichte der Pharmazie, Petersacker 9, D-7031 Steinenbronn (BR Deutschland)

L V

Dr. Willy L. BRAEKMAN, *Middel nederlandse geneeskundige recepten Een bijdrage tot de geschiedenis van de vakliteratuur in de Nederlanden* Bekroond door de Kon. VI Academie voor Taal- en Letterkunde Gent, Secretariaat van de Kon. VI Academie voor Taal- en Letterkunde, 1970 (XVII + 482 blz), ill.

De auteur kennen we uit talrijke publikaties als een sommitéit op het gebied van de Middel nederlandse vakliteratuur, inzonderheid deze met geneeskundige inslag In het Farmaceutisch Tijdschrift werden eerder reeds verscheidene van zijn publikaties besproken In dit lijvig werk handelt de auteur vooreerst over de Middel nederlandse recepten in het algemeen en hun historische achtergrond Met buitengewone belezenheid geeft hij a.h.w. een inventaris van al wat op dit gebied reeds werd gepresteerd Het corpus van het boek bestaat uit de publikatie van de geneeskundige recepten, die hij heeft geëxcerpeerd uit 5 Mnl handschriften, waarvan 1 in de Universiteitsbibliotheek te Gent, 1 in de Bibliothèque de l'Arsenal te Parijs, 2 in de Kon. Bibliotheek te Brussel en 1 in de Bibliothèque nationale te Parijs berusten Om het gebruik van het boek te vergemakkelijken geeft de auteur vooreerst een inhoudsoverzicht van de recepten, waarin hij de recepten volgens hun gebruik tegen een bepaalde kwaal rangschikt, met verwijzing naar de verschillende teksten Dit biedt het grote voordeel, dat men gemakkelijk zijn weg vindt in deze labyrint van 1388 recepten In het volgend hoofdstuk wordt dan de tekst van de 5 handschriften uitgegeven, met voetnoten en aantekeningen Het werk eindigt met een Glossarium, waarin een zeer groot aantal geneesmiddelen geïdentificeerd worden en waardoor het boek als naslagwerk een onschatbare waarde krijgt voor alwie zich op het terrein van de middeleeuwse geneeskunde waagt Een werk van blijvende waarde!

L V

Dr Wolfgang-Hagen HEIN, *Illustrierter Apotheker-Kalender 1971* Deutscher Apotheker-Verlag 7 Stuttgart 1, Postfach 40 Prijs DM 8,5

Ter gelegenheid van de 30ste jaargang heeft de bekende farmaciehistoricus E.H. Guitard, Stichter van de Societe d'Histoire de la Pharmacie, een lezenswaardig voorwoord geschreven. Hij wijst erop, dat er nu alle slag van kalenders bestaan, maar heeft men er al over nagedacht dat de verre oorsprong van deze almanakken in de geneeskunde te zoeken zijn? De farmacie bestrijkt een groot terrein waar inspiratie voor afbeeldingen kan gezocht worden, omdat zij niet alleen eng verwant is met verscheidene andere wetenschappen, maar ook met industrie en handel en niet het minst met kunst en kunsthandwerk. De *Illustrierter Apotheker-Kalender 1971* bevat 36 afbeeldingen met beschrijving, vindplaats, afmetingen en literatuur van de afgebeelde voorwerpen. Zoals telken jare is de keus zeer gelukkig, niet alleen een streling voor het oog, vol afwisseling het ganse jaar door, maar tevens een rijke bron van documentatie. Aanbeveling is overbodig.

L V

Katalogus van het Artistiek Farmaceutisch Testimonium „Int soete lant van Waes", ter gelegenheid van het twintigjarige bestaan van de Kring voor de Geschiedenis van de Farmacie in Benelux, aangeboden bij de naarsvergadering van de Kring te St-Niklaas op 24 en 25 oktober 1970 door de Apothekersvereniging van Waasland. Sanderus Oudenaarde 1970, 53 blz., 35 ill. (waarvan 4 in vierkleurendruk). Prijs 130 fr, te bevragen bij Apr. F. Malfeyt, St-Niklaas (P.C.R. 4651 78).

Deze katalogus wordt in 3 hoofdstukken ingedeeld. De heer A. Buve, Conservator van de Stedelijke Musea en van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas te St-Niklaas behandelt in Hoofdstuk I het farmaceutisch bezit van het Stedelijk Museum. Het legaat van Apr. Theofiel Van Aerschodt en de verzameling van Apr. Jules Mathys. Hoofdstuk II bevat de inventaris van de farmaceutische verzameling van de Laboratoria Tuypens. St-Niklaas en in Hoofdstuk III geeft Apr. L. De Causmaecker

een beschrijving van de tentoongestelde stukken uit prive bezit. Het is vooral dit laatste hoofdstuk dat een specifieke waarde geeft aan de Katalogus. Apr. L. De Causmaecker, de organisator van de tentoonstelling, legt een buitengewone deskundigheid aan de dag bij de beschrijving van de verschillende tentoongestelde stukken, gestaaft door literatuuropgave. Deze diepgaande studie over Delftse potten, Antwerpse majolika, Majolika sensu stricto, glas en vizels bevat een verrassende precisie in beschrijving en mag een stuk didaktiek van de farmaceutische keramiek genoemd worden. Menig apotheker, zelfs deskundige, zal ongetwijfeld zijn voordeel halen uit de lezing ervan. Laten we er nog aan toe voegen dat de Katalogus zeer verzorgd werd uitgegeven.

L V

Dr. Leo J. VANDEWIELE, *Geschiedenis van het Farmaceutisch Onderwijs aan de Rijksuniversiteit te Gent (1849-1969)*. Werken uitgegeven door het Rectoraat van de RUG N° 27, 74 blz., 21 ill., Prijs 120 fr te storten op P.C. 8742 15 van Publikaties Rectoraat Rijksuniversiteit Gent.

Het zeer boeiend boek handelt over 1. Van apothecaris tot apotheker (tot 1849), 2. De ontwikkeling van de apothekersopleiding (1849-1969), 3. Overzicht van het professorenkorps.

Schrijver legt begrijpelijkerwijs, waar noodzakelijk, de nadruk op de voornaamste wetten en besluiten die het apothekersberoep en de apothekersstudien hebben geregeld, en heeft als uitgangspunt de eerder hachelijke toestand gekozen waarin de farmacie-opleiding zich in ons land bevond tijdens de vorige eeuw en in ieder geval tot en met de eerste helft van voormelde eeuw.

Pas in 1849 belangrijke datum trouwens werden de graden van kandidaat in de farmacie en van apotheker wettelijk ingesteld en vastgelegd.

Dr. Vandewiele heeft zich bij de opzoekingen, die tot de grondslag van zijn werk hebben gediend, geen moeite gespaard en benevens de namen van de eerste drie echte apothekers die te Gent promoveerden vindt men in het boek ook het verhaal van

de tegenkantingen waarop de eerste leden van het „zwakke geslacht” stuitten toen zij apothekersstudien wilden aanvangen. Het alle mogelijke en denkelijke stokken in de wielen steken kon echter niet beletten en de eerste vrouwelijke apotheker mocht ook op zekere dag haar diploma in ontvangst nemen.

Kortom „Geschiedenis van het Farmaceutisch Onderwijs” is in meer dan een opzicht een interessant boek voor apothekers (en zelfs niet-apothekers), geschreven in een onderhoudende stijl en met als slot een mooie „Galerij der professoren in de farmacie”.

Medegedeeld

APOTHEKERSKALENDER Zoals telken jare hebben onze Nederlandse collegae hun kalender voor het jaar 1971 uitgegeven. Zes kleurenreproducties, om de tweemaand een, versieren deze welgeslaagde wandkalender. Achtereenvolgens krijgen we de volgende afbeeldingen. Tegel met voorstelling van een „Kruidenierswinkel”, Ludger Tom Ring, Bloemstillevens uit een 16e eeuwse recepteertafel, De apotheek van het klooster der Elisabetherinen te Bratislava, Conrad Huber, De Artsenijbereiding, De Kloosterapotheker, Pharmaceutische Pop-art. Op het laatste kalenderblad staat een verklarende tekst. Een mooi, praktisch en blijvend document!

L V

Dr L J VANDEWIELE *Een Middelnederlandse versie van de Circa instans van Platearius, naar de hss Portland, British Museum MS Loan 29/332 (XIVe eeuw) en Universiteitsbibliotheek te Gent Hs 1457 (XVe eeuw)*. Sanderus Oudenaarde 1970, 359 blz., ill. Prijs 300 Fr.

Beide handschriften werden opgespoord door Dr W. Braekman en door hem filologisch bekeken en door de auteur uitgegeven en vakkundig gekommentarieerd.

Platearius (Joannes en/of Mattheus) een Salernitaans arts leefde omstreeks 1140, hij schreef zijn *Circa instans*, dat samen met de *Grabadin* van Pseudo-Mesues en het *Antidotarium Nicolai* eeuwenlang voor artsen, chirurgijns en apothekers als een evangelie heeft gegolden. De Latijnse tekst was voor artsen en apothekers geen hinder, doch voor de chirurgijns, die Latijnonkundig waren, werd menig geneeskundig traktaat in de moedertaal vertaald. Aan dit feit hebben we ook deze tot nog toe onbekend gebleven handschriften te danken. De vertaler heeft zich niet strikt gehouden aan de Latijnse tekst, doch ook geput in een *Antidotarium* bij Macer floridus en zelfs bij Van Maerlant. De inleiding, die in het Latijn begint met de woorden „*Circa instans negotium de simplicibus medicinis nostrum versatur propositum*” (van daar de benaming *Circa instans*) is een samenvatting van de geneeskunde zoals die eeuwenlang werd opgevat. Na de inleiding volgen dan in alfabetische orde, de *simplicia* die in de geneeskunde werden gebruikt en waarvan de beschrijving een schat aan gegevens bevat op geneeskundig, farmaceutisch, chirurgisch, botanisch en volkskundig gebied. Na de tekstuitgave volgen dan nog lijsten van 1° persoonsnamen, die voorkomen in de *Circa instans*, 2° geneeskundige termen in *Circa instans*, 3° de farmacie in *Circa instans* en 4° de *materia medica* in *Circa instans*. Hiermede is opnieuw een Middelnederlands werk toegankelijk gemaakt voor alwie zich op taalkundig of vakkundig gebied eraan interesseert. Het is een grote verdienste voor Dr. J. P. Vandewiele dit werk vakkundig te hebben onderzocht en voor de huidige generatie te hebben opgehelderd. De indeling en de teksten van de commentator zijn eenvoudig en klaar en bieden een goed werkschema voor wie zich interesseert voor de vakkundige ontleding van botanisch-galenische manuscripten.

M.H.

Verslag over de bijeenkomst van de KRING VOOR DE GESCHIEDENIS VAN DE PHARMACIE IN BENELUX, te St-Niklaas op zaterdag 24 en zondag 25 oktober 1970.

„Int soete lant van Waes" was de opkomst voor de viering van het 20-jarig bestaan van de kring bijzonder groot, meer dan 80 deelnemers kwamen zaterdagmiddag in het hotel Serwir bijeen, rond de inrichter van deze bijeenkomst, collega De Causmaecker, en opmerkelijk was de aanwezigheid van vele collegae uit de apothekersvereniging van Waasland

Vooreerst werd een bezoek gebracht aan de farmaceutische verzameling van de Laboratoria Tuypens, bestaande uit Delftse potten en een twaalfstal bronzen vizels, waarvan enkele de bijzondere aandacht trokken, na deze rondgang werden de deelnemers op een receptie uitgenodigd

's Avonds werden vier voordrachten gehouden in de bovenzaal van het stadhuis, met als eerste spreker apr L De Causmaecker (Lokeren) „Over de Antwerpse Majolika" Deze gedegen en klare uiteenzetting met dia's vormde een prachtige toelichting tot de katalogus, die hij voor deze gelegenheid had opgesteld¹

De antwerpse majolika zijn heden grote zeldzaamheden geworden, vooreerst omdat hun materiaal broos is, maar ook omdat ze meer dan 400 jaar oud zijn, immers deze potten werden in betrekkelijk korte tijd van 50 jaar vervaardigd, nl in de tweede helft van de 16e eeuw Vroeger vermoedde men hun bestaan niet, en zeker kon men ze niet onderscheiden van de italiaanse majolika waarmede ze vereenzelvigd werden, eerst na de laatste oorlog werd hun belang en betekenis aan het licht gebracht door een frans geneesheer Dr Chompret

Als tweede spreker kwam Dr E Grendel (Haastrecht) daarna aan het woord met de geschiedenis van „Snuif of Pulvis sternutatorius" Snuif is eigenlijk geen geneesmiddel, maar werd wel gebruikt als niespoeder, in de Pharmacopoea Augustana reformata van 1751 komt in het niespoeder tabak voor Dodoens beschrijft eveneens het tabakspoeder, en het laatst vinden we tabak in een niespoederbereiding van de Pharmacopoea Belgica nova (1854)

Werd tabaksnuif eerst als geneesmiddel gebruikt, dan ging het snel over naar genotmiddel In de 17e eeuw komt het snuiven als mode op en in de 18e eeuw is het algemeen in Europa verspreid Toch kwam er van medische zijde reactie tegen het snuiven, o a van Johannes Cohausen in zijn boek „Pica nasi" Na het snuiven kwam het pruimen aan de mode, en dan eerst het sigaarroken

Dr L J Vandewiele (Gent) verschaftte vervolgens meerdere interessante gegevens over „de vlaamse miniatuur van Cosmas en Damianus uit het breviarium Grimani"

Deze miniatuur, amper 5 cm op 5 cm groot, komt voor in het waarschijnlijk mooiste breviarium ooit beschilderd Het werd vermoedelijk in Mechelen vervaardigd rond 1510-1520, waarna het dan in Venetie belandde In helle transparante kleuren met goudbeslag vindt men er meer dan 110 volbladminiaturen, waarbij dan nog ontelbare kleine kunstwerkjes, o a dit van Cosmas en Damianus Niemand betwist de vlaamse afkomst van het meesterwerk, maar waarschijnlijk hebben drie verschillende meesters eraan gewerkt (men spreekt van Memlinc en Jan Gossaert) Kortom het breviarium van Grimani is een tijdsdokument van grote waarde

Mr P Julien (Parijs), sekretaris van de Societe d'Histoire de la Pharmacie vergastte de toehoorders tenslotte met een merkwaardige lezing begeleid met vele dia's over „L'histoire multiforme de la Pharmacie à travers les documents de la collection Maurice Bouvet"

In een sierlijke taal beschreef hij vooreerst het leven van de betreurde prof Bouvet (een gewezen erelid van de Kring), waarna hij een overzicht gaf van diens merkwaardige collectie Deze verzameling is immers enorm, beginnende met een manuscript uit de 14e eeuw, verschillende farmacopoeae uit de 17e en 18e eeuw, een „Traité de chymie" van Lavoisier, met de hand geschreven receptenboekjes uit de 17e eeuw, clysteerspuiten en ander materiaal, een hele

reeks karikatuurtekeningen met medische of farmaceutische inslag, tot prijslijsten van apotheken uit de 18e eeuw

Met deze vier spreekbeurten eindigde het eerste gedeelte van deze bijeenkomst

Op zondagmorgen kwamen de talrijke leden bijeen in het Stedelijk Museum van Sint-Niklaas, waar de heer conservator Buvé een interessante uiteenzetting gaf over de collecties van wijlen collega Mathys en Van Aerschot, collecties die aan dit museum werden nagelaten Dit bezoek kunnen we oprecht aan iedere collega warm aanbevelen

Daarna had de ledenvergadering op het stadhuis plaats, waarop om 21 nieuwe leden werden aangenomen, en de heer Pierre Julien tot erelid van de kring werd aangesteld Gezien het gevorderde uur verdaagde collega Brasseur zijn lezing tot de volgende bijeenkomst De schepen der stad ontving de deelnemers dan hartelijk in de schepen-

zaal, waarna collega Van Houwe als voorzitter namens de apothekers van het Waasland de erewijn aanbood

Na de lunch vertrok het gezelschap naar Lokeren, waar collega De Causmaecker zijn apotheek in een tentoonstellingszaal had omgetoverd Niet zozeer kwantitatief maar wel kwalitatief was deze tentoonstelling hoogstaand een 23-tal oude farmaceutische boeken, een 25 mooie Delftse apothekerspotten, vijf zeldzame antwerpse majolika, en 14 prachtige italiaanse majolika, verder een tiental exemplaren fijn farmaceutisch glaswerk van florentijnse en duitse afkomst uit de 18e eeuw, en ten slotte een twintigtal vizels en sluitgewichten

Terecht mag collega De Causmaecker zijn tentoonstelling als bekroning van deze geslaagde bijeenkomst beschouwen

*Apr B Mattelaer,
Sekretaris*

De eerstvolgende voorjaarsvergadering van de Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux zal plaats vinden te HEERLEN (Nederlands Limburg) op zaterdag 17 en zondag 18 april 1971.

La prochaine réunion du Cercle Benelux d'Histoire de la Pharmacie aura lieu à HEERLEN (Limbourg - Pays-Bas), et ce le samedi 17 et dimanche 18 avril 1971.

A l'Attention de nos membres

Le bibliothécaire signale que de nombreux bulletins restent disponibles. Ceux de nos membres qui désirent compléter leur collection peuvent verser la somme de 35 frs tous frais compris, par numéro manquant au C.C.P. 1988.23 du Cercle Benelux d'histoire de la Pharmacie, Boulevard A. Max, 16 à Bruxelles, sans oublier d'indiquer distinctement les numéros demandés sur le talon de versement.

A titre indicatif, les numéros suivants sont définitivement épuisés :

N° 1 - 3 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 17 - 19

De bibliotekaris deelt mede dat sommige nummers van het Bulletin nog beschikbaar zijn. De leden kunnen deze bekomen mits storting van 35 B.F. per nummer op P.C. 1988.23 van Kring voor de geschiedenis van de Pharmacie in Benelux, Ad. Maxlaan 16, Brussel. Men gelieve de gewenste nummers op het stortingsformulier te vermelden.

Volgende nummers zijn uitgeput : 1 - 3 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 17 - 19

KRING VOOR DE GESCHIEDENIS VAN DE PHARMACIE IN BENELUX
CERCLE BENELUX D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE
Opgericht 18 april 1950 — Fondé le 18 avril 1950

Bestuur - Bureau :

Voorzitter - Président :	E.L. AHLRICHS, Utrecht
Ondervoorzitter - Vice-président :	M. BRASSEUR, Fleurus
Sekretaris - Secrétaire :	B. MATTELAER, Kortrijk
Penningmeester - Trésorier :	E.G. SEGERS, Bruxelles
Administrateur - Administrateur :	Dr. A. GUISLAIN, Marchienne

Ereleden - Membres d'Honneur :

Dr. P.H. BRANS, Rotterdam (1962)	Mr. P. JULIEN, Paris (1970)
Prof. Dr. G.E. DANN, Dransfeld (1955)	Dr. L.J. VANDEWIELE, Destelbergen (1960)
Phn. I. ETIENNE, Verviers (1970)	Prof. Dr. A.E. VITOLO, Pisa (1955)

Weldoenerleden - Membres Bienfaiteurs :

A.P.B., Archimedesstraat, Brussel-Bruxelles
Kon. Ned. Mij. ter bevordering der Pharmacie, 's-Gravenhage
Koninklijke Apothekersvereniging van Antwerpen
Ets. Baudrihaye, Verviers
Bayer-Pharma, Louisalaan, Brussel-Bruxelles
Boots pure drug Cie, p/a Wellcome Nederland, Amsterdam
Ophaco, Bruxelles-Brussel
Redactie Pharmaceutisch Weekblad, Den Haag
S.A. Sanders, Bruxelles-Brussel
S.A. Sandoz, Bruxelles-Brussel

Ondersteunende leden - Membres Donateurs :

N.V. Amsterdamsche Chinine Fabriek, Amsterdam
Belgamerck, Brussel-Bruxelles
S.A. Biergon, Liège-Luik
N.V. Kon. Pharm. Fabr. v/h Brocades Stheeman en Pharmacia, Amsterdam
Ets. Coles, Diegem
Pharmaciens Dawant, Bruxelles-Brussel
Departement Amsterdam van de K.N.M.P.
Departement Friesland van de K.N.M.P.
Departement Gelderland van de K.N.M.P.
Departement Gouda van de K.N.M.P.
Departement 's-Gravenhage van de K.N.M.P.
Departement Limburg van de K.N.M.P.
Departement Noord-Brabant van de K.N.M.P.
Departement Noord-Holland van de K.N.M.P.
Departement Rotterdam van de K.N.M.P.
Departement Utrecht van de K.N.M.P.
Departement Zeeland van de K.N.M.P.
Cercle Gilkinet, Liège-Luik
Etsn. Hahmes, Maastricht
Ets. Kottenhoff, Brussel-Bruxelles
Mijnhardt-Moncoeur, Mortsel-Antwerpen
N.V. Onderlinge Pharmaceutische Groothandel, Utrecht
Pharmacies Populaires Liégeoises, Liège-Luik
Pharmacies Populaires de Seraing, Seraing
Pharmacies Populaires, Verviers
N.V. Dr. Willmar Schwabe, Zaandam
Syndicat pharmaceutique, Verviers
Union nationale des Pharmaciens Luxembourgeois, Pétange
Laboratoires Cusi, Bruxelles-Brussel

Lidmaatschap - Cotisations :

Weldoenerleden - Membres bienfaiteurs : min. 500 fr. of f 40,-
Ondersteunende leden - Membres donateurs : min. 300 fr. of f 25,-
Gewone leden - Membres effectifs : 100 fr. of f 10,-

Belgische P.C.R. - C.C.P. belge : Cercle Benelux, 16, Bd. Ad. Max, Bruxelles n° 198.823
Giro : Kring voor de Geschiedenis van de Pharmacie in Benelux, Bd. Ad. Max, 16, Brussel,
n° 1457.38